

ARCTOS  
ACTA PHILOLOGICA FENNICA  
NOVA SERIES · VOL. I.

---

COMMENTATIONES IN HONOREM

EDWIN  
LINKOMIES

SEXAGENARII

A. D. MCMLIV

EDITAE



HELSINKI  
KUSTANNUSOSAKEYHTIÖ OTAVA

## INDEX

Y. M. Biese	Zwei Beiträge zur Geschichte der römischen Grammatik . . . . .	9
Gudmund Björck	»Rhesos« . . . . .	16
Patrick Bruun	The Consecration Coins of Constantine the Great	19
Erich Burck	Amor bei Plautus und Properz . . . . .	32
Ingemar Düring	Aristotle the Scholar . . . . .	61
A. Ernout	<i>Consensus — concertus — consentaneus</i> . . . . .	78
R. Hakamies	<i>Tintinnabulum et equitium</i> dans le latin finlandais du moyen âge . . . . .	80
U. Knoche	Der Gedanke der Freundschaft in Senecas Briefen an Lucilius . . . . .	83
Heikki Koskenniemi	Cicero über die Briefarten ( <i>genera epistularum</i> ) . . . . .	97
J. Marouzeau	Ordre des mots et realia . . . . .	103
Eino Mikkola	»Pluralis rarior« bei Isokrates . . . . .	108
Tauno F. Mustanoja	Latin and French Proverbs in the Fourteenth-Century MS. A. 2. 12. of Sidney Sussex College, Cambridge . . . . .	123
Päivö Oksala	Über die Einstellung Ciceros zum lexikalischen Purismus . . . . .	132
Gunnar Rudberg (†)	Kunstprosa und Hymnenstil . . . . .	138
Torsten Steinby	L'Istituto Finlandese a Roma . . . . .	145
Joh. Sundwall	Parallelismo fra Grecia ed Italia nelle migrazioni preistoriche . . . . .	154

J. Suolahti	The Origin of the Poet Catullus . . . . .	159
J. Svennung	<i>Numero = Nr.</i> . . . . .	172
Holger Thesleff	᾽Ως ἀληθῶς und Verwandtes . . . . .	184
Rolf Westman	Observatio critica ad Procli in Platonis Rem publicam commentarios (Vol. II, p. 113,10 Kroll) . . . . .	190
Veikko Väänänen	Sur la préposition latine <i>de</i> marquant la notion partitive . . . . .	192
Henrik Zilliacus	The Stolen Anchor . . . . .	199

# SUR LA PREPOSITION LATINE *DE* MARQUANT LA NOTION PARTITIVE

Veikko Väänänen

La préposition *de*, sans être le mot-outil bon à tout qu'elle deviendra en roman et particulièrement en français, n'en remplit pas moins, dès le vieux latin, des emplois variés qui en annoncent la fortune à venir. L'expression de l'idée partitive en fait partie. Comment, et vers quelle époque, cette préposition, du sens local d'éloignement qui lui était propre, en est-elle arrivée à désigner le tout dont on extrait une partie, et à donner naissance à l'«article partitif» que développeront certaines langues romanes? — Les manuels de latin et de romanisme ne laissent pas de répondre à la question, des monographies d'en traiter.<sup>1</sup> Les quelques observations qui suivent ont pour but d'éclairer certains points qui paraissent sujets à révision.

Une portion prise dans un tout peut être donnée, au moyen d'un terme de quantité, de degré, etc., comme étant plus ou moins importante ou plus ou moins déterminée: *un peu de pain, beaucoup de livres, la plupart de mes amis...*; ou encore, la quantité qu'elle représente peut n'avoir pas d'importance: *je mange du pain, j'ai lu de beaux livres*. On sait qu'en indo-européen, le rôle de partitif, sous l'un et l'autre aspect, revenait au génitif, usage dont a hérité le grec: Soph. *Oed. Col.* 1016 ἄλις λόγων 'assez de discours', Hom. *Od.* 11,96 αἵματος... πῖω 'je boirai du sang'.<sup>2</sup> Le latin, qui n'ignore pas le génitif partitif, se caractérise

<sup>1</sup> A signaler surtout: E. LÖFSTEDT, *Syntactica* I<sup>2</sup>, p. 142 sqq., et *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 105 sqq.; A. GUILLEMIN, *La préposition »de« dans la littérature latine et en particulier dans la poésie latine de Lucrèce à Ausone*, thèse, Dijon 1921, chap. X et la Conclusion (étude pénétrante, mais qui, étant donné les limites que l'auteur s'est posées, ne poursuit pas jusqu'au bout l'étude de l'évolution qui nous occupe); A. HOLZHEUER, *Neue Beiträge zur Geschichte der Entstehung, Funktion, syntaktischen Verwendung und Benennung des sog. »Teilungs-Artikels« (article partitif) im Französischen*, thèse, Göttingen 1930, 1<sup>er</sup> chap. (par trop spéculatif). (Ouvrage périmé: P. CLAIRIN, *Du génitif latin et de la préposition de...*, Paris 1880.) — L'auteur de ces lignes prépare une étude sur *de* exprimant l'idée de possession.

<sup>2</sup> Le finnois, qui possède un cas partitif dont le sens original était celui de l'ablatif, l'emploie pour exprimer l'une et l'autre notion partitive: *leipää* 'du pain', *paljon leipää* 'beaucoup de pain'. Toutefois, auprès d'un substantif de quantité ou de degré, on préfère le cas élatif (= ablatif): *osa leivästä* 'une partie du pain'. Le génitif sert à désigner le tout dont on envisage une partie intégrante: *ruumiin osa* 'partie du corps'.

cependant par l'asymétrie des manières de marquer les deux idées partitives. C'est pourquoi il convient de faire un départ.

Le génitif partitif, qui n'est établi qu'auprès d'un mot indiquant la quantité, le degré, etc. (Cic. *Ac.* 2,12 *multum temporis*, Caes. *Gall.* 1,1,5 *eorum una pars*, Verg. *Aen.* 9,356 *poenarum satis*), se trouve concurrencé, dès la langue ancienne, par l'ablatif avec *ex* et *de* (parfois avec *in*, et l'acc. avec *inter*): Caes. *Gall.* 1,15,2 *pauci de nostris cadunt; unus e (de) multis* fréquent dans la prose et la poésie, dès l'époque classique; de même auprès d'autres pronoms et le superlatif.<sup>1</sup> Dès lors, il n'y a plus guère que les tours consacrés du type *quid boni, nihil mali* où le choix ne soit libre entre la construction en *de* (ou *ex*)<sup>2</sup> et le génitif partitif, selon les besoins de la clarté ou du rythme, ou simplement pour obtenir de la variété. Il n'en est pas moins vrai que le tour prépositionnel garde quelque chose de son sens primitif de séparation. Dans les expressions comme *unus de multis, de tribunis plebis longe optimum* (Cic. *ad Q. fr.* 2,1,3), la préposition comporte implicitement 1) l'idée de provenance - appartenance, assez proche d'ailleurs de la construction exprimant le groupe dont fait partie une personne ou une chose, et où le génitif est exclu, cf. CIL 13,2352 *primus de numero patrum*, Cic. *Phil.* 2,27,65 *persona de mimo*, *ibid.* 11,10,25 *aliquem de suo numero*. Ou encore, le tour en *ex* ou *de* se rapporte de façon plus ou moins sensible à un verbe impliquant 2) l'idée de prélèvement, le mot de quantité en restant plus ou moins détaché: Plaut. *Pseud.* 1164 *dimidium istinc mihi de praeda dare*; *Rud.* 1077 *partem posco mihi . . . de istoc vidulo*; Cic. *epist.* 2,17,4 *de praeda mea praeter quaestores urbanos . . . terruncium nec attigit nec tacturus est quisquam*. Grâce à l'expressivité que possède le tour prépositionnel par rapport au génitif partitif, le langage populaire en étend l'emploi pour exprimer même la partie intégrante d'un tout: Cato *agr.* 96,1 *faecem de vino bono*. Cet usage libre connaîtra une grande fortune en bas latin et contribuera à amorcer le sens possessif de la préposition *de*, par ex. Greg. Tur. *Franc.* 1,21 *parietes de cellola in qua Ioseph tenebatur*.<sup>3</sup> En Gaule, la construction prépositionnelle doit l'avoir emporté sur le génitif partitif au VI<sup>e</sup> siècle au plus tard, à en juger par le langage de Grégoire de Tours.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Matériaux dans GUILLEMIN, p. 70 sq.

<sup>2</sup> GUILLEMIN, o.c., p. 72, et LÖFSTEDT, *Peregrinatio*, p. 103; la proportion de *de*, préféré à *ex* grâce à l'initiale consonantique, est légèrement supérieure à celle de *ex* dans la vieille langue, par ex. dans Caton; elle diminue chez Cicéron et surtout chez César, pour reprendre pied depuis Pétrone et surtout chez les écrivains ecclésiastiques; dans la *Peregrinatio*, *de* a pour ainsi dire supplanté *ex* et *ab*, qui n'en persistent pas moins dans les auteurs postérieurs.

<sup>3</sup> M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris 1890, p. 610.

<sup>4</sup> BONNET, o.c., p. 611.

Il s'agit en somme de deux tournures concurrentes, dont l'une fait figure de survivance, d'«emploi en régression»<sup>1</sup>, et appartenant à la syntaxe figée; l'autre est une expression concrète propre au langage dynamique et qui concorde avec les tendances du latin populaire.<sup>2</sup>

A moins d'un mot de quantité, le tout dont une partie est visée pouvait s'exprimer, en grec, 1) soit par l'accusatif marquant l'objet sur lequel porte l'action du verbe: Hom. *Od.* 9,347 *πίε οἶνον* 'bois du vin'; 2) soit, comme le partitif déterminé (cf. plus haut), par le génitif; 3) soit enfin, à l'époque tardive, par un tour prépositionnel: I *Cor.* 11,28 *καὶ οὕτως ἐκ τοῦ ἄρτου ἐσθιέτω καὶ ἐκ τοῦ ποτηρίου πινέτω* 'et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe'.<sup>3</sup> Le latin ne connaît normalement que le premier type: *vinum bibere* 'boire du vin'. Mais les cases 2) et 3) ne sont pas restées vides en latin non plus. De toute évidence, on a l'une dans Cato *agr.* 74 *farinam in mortarium indito, a qua e paulatim addito subigitoque pulchre*<sup>4</sup>; et l'autre, dans la Vulgate traduisant le passage précité d'après l'original grec: *Et sic de pane illo edat et de calice bibat*. Donc, ici comme dans la construction à mot de quantité, deux manières d'expression: le génitif et le tour prépositionnel. Seulement, le parallélisme n'est qu'apparent.

Le génitif partitif indépendant, assez rare en latin de toute époque, est loin d'occuper la même position que le génitif régi par un terme de quantité. A part deux cas isolés dans Plaute où un pronom neutre est facilement suppléé du contexte (*quid boni, quod negoti*), et, d'une manière très analogue, dans Fortunatus, ce génitif se rencontre surtout dans la langue technique de traités culinaires ou médicaux de la basse époque, par ex. Apicius, *Mulomedicina Chironis* et Palladius, où il sert à indiquer des ingrédients, et dont nous avons vu un précurseur chez Caton. C'est une tournure quasi technique (voire hypercorrecte?) ou grécisante, affectionnée par des auteurs peu lettrés.<sup>5</sup>

Le génitif partitif indépendant, qui n'a connu en latin qu'une existence spora-

<sup>1</sup> ERNOUT—THOMAS, *Syntaxe latine*, p. 40.

<sup>2</sup> Il n'est pas exact d'y voir une simple substitution au génitif partitif, comme le fait par ex. SCHMALZ—HOFMANN, *Lateinische Syntax und Stilistik*<sup>5</sup>, p. 392: »Ersatz des Genetivus partitivus... durch *de* und *ex*».

<sup>3</sup> Voir E. NACHMANSON, *Partitives Subjekt im Griechischen*, Göteborgs Högskolas Årsskrift 48, 1942:2.

<sup>4</sup> Cité par LÖFSTEDT, *Syntactica* I, p. 143.

<sup>5</sup> LÖFSTEDT, o. c., p. 142 sqq., avec nombreux exemples; il fait observer (p. 145) qu'à *Mulom. Chir.* 517 *farinae ordiaciae admisceas* correspond chez Végèce, 141,5, auteur plus correct: *farinam bordeaceam in cibo sumat*. M. SVENNUNG, qui relève nombre d'exemples de cette construction dans Palladius (*Untersuchungen zu Palladius und zur lateinischen Fach- und Volkssprache*, Uppsala 1935, p. 208), a sans doute raison de l'exclure de la langue populaire.

dique, semble donc dégagé du génitif complément d'un mot de quantité: la préposition *de* en fonction pareille, qui était destinée à faire fortune en bas latin et à survivre en roman, serait-elle également sortie de l'expression partitive déterminée? Dans un *de pane illo edat*, faut-il sous-entendre *aliquid* ou quelque autre terme de quantité? — S'il est indéniable que des deux tournures, la plus usuelle a pu agir sur l'autre et en encourager l'emploi, il n'est pas moins vrai que la valeur propre de la préposition suffit à elle seule pour rendre compte de son emploi partitif indépendamment de la construction à mot de quantité. L'acheminement du sens de séparation vers la fonction partitive est illustré par l'usage que fait la *Peregrinatio* de la préposition. On est à mi-chemin entre les deux valeurs: 37,2 *nescio quando dicitur quidam fixisse morsum et furasse de sancto ligno* 'un morceau (arraché) du bois sacré', et 3,6 *dederunt nobis presbyteri loci ipsius eulogias, id est de pomis, quae in ipso monte nascuntur*, où *de pomis* se rapproche déjà de fr. 'des pommes', avec toutefois un fond du sens d'extraction: 'pris d'entre...'<sup>1</sup> A comparer Hier. *in Matth. IV ad 26,29 dicit se Dominus de hac vinea nequaquam esse bibiturum* '... du vin provenant de cette vigne', phrase suivie à quelques lignes de distance par un tour plus hardi: *de vino eorum bibit Dominus*<sup>2</sup> et la juxtaposition, dans le verset précité de la Vulgate, de *de pane illo edat* et *de calice bibat*, cette dernière construction étant normale<sup>3</sup>. Le point de départ, c'est l'idée de 'pris dans', 'tiré de' propre à la construction en *de* auprès de certains verbes qui s'emploient soit avec un complément direct (souvent un pronom neutre indéfini, *quid*, *aliquid*, *nihil*, etc.) soit absolument, signifiant 'donner', 'prendre', 'enlever', etc., ainsi que des intransitifs au sens de 'rester', 'manquer'<sup>4</sup>. On a dès l'époque archaïque: CIL 1,63 et XIV,2578 *de praidad Fortune dedet*; Liv. 45,35 *de praeda parcius dederat*; Cic. *Flacc.* 91 *dat de lucro* 'il paye sur les bénéfices'<sup>5</sup>; cf. Plaut. *Curc.* 123 *de paulo paululum . . . tibi dabo; adicere de* se construit et

<sup>1</sup> Voir LÖFSTEDT, *Peregrinatio*, p. 106 sq., qui donne de nombreux exemples tirés de divers auteurs tardifs.

<sup>2</sup> H. GOELZER, *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de s. Jérôme*, thèse, Paris 1884, p. 340.

<sup>3</sup> Par ex. Ov. *F.* 2,264 *de nullo gelidae fonte bibantur aquae*. Le latin disait du reste aussi *poculo bibere* et même *in populo b.* (Mart. 14,93,2 *primus in his [sc. poculis] . . . bibit*; Thes. l. l. sous *bibere*), cf. fr. *boire dans une coupe*. — Au nom de récipient se substitue celui de contenu: Prop. 2,26,32 *ex una saepe bibemus aqua*.

<sup>4</sup> V. GUILLEMIN, p. 68 sqq. Qualifier les tours de ce genre de »constructions elliptiques« (ibid. p. 73; de même Thes. V, col. 57, signé de GUDEMAN, à propos de Plaut. *Stich.* 400, Varro *rust.* 2,11,1 et Caes. *Gall.* 5,496 *remittendum de celeritate*: »pendere videtur ab pronomine omissio«) me semble un expédient peu apte: dans *de praeda dare*, il n'y a pas plus d'ellipse que par ex. dans *perdre de sa valeur*.

<sup>5</sup> Cité et traduit par ERNOUT-THOMAS, p. 180, qui ajoutent: »ce complément est, du reste, très près de devenir l'équivalent d'un régime direct«.

avec un complément d'objet et absolument chez Varron, *Rust.* 1,19,3 *adiendum de pecore ea sola quae agri colendi causa erunt*, et *ibid.* 2,11,1 *si... adieceritis de extraordinario pecudum fructu*. De ces tours brachylogiques, d'allure plus ou moins familière, il n'y a qu'un pas aux expressions partitives où l'idée d'extraction passe au second plan, telle que *dederunt... de pomis* et *de pane illis edat*. Ici comme ailleurs, la fin de l'Empire ne fait que renchérir sur une tendance populaire remontant à la vieille langue, et refoulée par la prose classique. On peut relever dans le vieux latin populaire et chez les auteurs ecclésiastiques écrivant pour être compris par le peuple, des correspondances frappantes. Ainsi, le passage souvent cité de Plaut. *Stich.* 400 *ibo intro ad libros et discam de dictis melioribus*<sup>1</sup> se rencontre avec s. Jérôme, *Ep.* 7,3 *de canticis Sion cantare praecepit*. De même, les verbes relatifs à l'alimentation se construisent de bonne heure avec le tour en *de*: Plaut. *Truc.* 105 *de nostro saepe edunt*; Ter. *Eun.* 540 *beri... adolescentuli coimus in Piraeo, ... ut de symbolis essemus* '... pour faire un pique-nique', usage qui reparait dans la langue postclassique et tardive, par ex. Petron. 65,4 *in prospectu habuimus ursinae frustum, de quo cum imprudens Scintilla gustasset, paene intestina sua vomuit*, et Mart. 13,41 *Aetolo de sue dives edat* et 13,54 *lauti de petasone vorent* 'que les gourmets dévorent le jambonneau'.<sup>2</sup>

Étant donné le point de départ, l'idée de prélèvement, il va de soi que *de* partitif indépendant accompagne normalement un verbe transitif.<sup>3</sup> Ceci n'empêche que de bonne heure, la construction marquant l'appartenance auprès de *esse* se teintait de sens partitif: Ter. *Ad.* 817 *quod hinc accesserit, id de lucro putato esse omne*.<sup>4</sup> Tours plus hardis en bas latin: Greg. Tur. *Mart.* 1,40 *est hic... de officiis quorumpiam deorum*;<sup>5</sup> *Lex Salica* 33 *hec sunt de ministeria*.<sup>6</sup> Dans ces cas isolés, l'analogie de la tournure régie par un verbe transitif n'est pas exclue: en effet, l'idée 'il y a', 'c'est' se rapproche, psychologiquement parlant, de la notion verbale transitive (*on trouve, reperimus*, etc.). Il en va de même d'un passif

<sup>1</sup> LÖFSTEDT, *Syntactica* I, p. 146, traduit: 'einige bessere Witze' et rapproche *Capt.* 482 *dico unum ridiculum dictum de dictis melioribus*.

<sup>2</sup> Cf. fr. *goûter une sauce* — *goûter à un plat*; *mordre un fruit* — *mordre dans une pomme*. D'une manière assez analogue, le finnois construit les verbes correspondants soit avec le partitif soit avec l'élatif: *maistaa omenaa* — *maistaa omenasta* 'goûter (à) une pomme'.

<sup>3</sup> A. H. SALONIUS, *Vitae Patrum*, Lund 1920, p. 90 fait observer que dans le texte étudié par lui (écrit vers 550), on trouve, d'un côté, *de raphanelaeo misit*, de l'autre, *et aliud* (sc. *vasculum*) *in quo erat raphanelaeum*, le substantif ayant dans l'un et l'autre cas le sens 'du raifort'.

<sup>4</sup> LÖFSTEDT, *Peregrinatio*, p. 106: 'zum Gewinn gehören'; il met en garde contre l'identification de *de* dans cette expression avec l'article partitif.

<sup>5</sup> BONNET, o.c., p. 611: 'il y a ici de l'intervention de quelques dieux'.

<sup>6</sup> FRANZ SCHRAMM, *Sprachliches zur Lex Salica*, Marburg a.L. 1911, p. 89: 'ce sont des métiers'.

tel que *Vita Aridii* (Mabillon, 202) *ampullam, in qua de oleo beati Martini continebatur*.<sup>1</sup>

La préposition *de* est-elle arrivée, en bas latin, à faire fonction de complément direct, et à équivaloir à l'article partitif du français et de l'italien? <sup>2</sup> Il est vrai que certaines tournures du latin chrétien semblent bien amorcer cette fonction: Vulg. 2 *Macc.* 12,40 *invenerunt autem sub tunicis interfectorum de donariis idolorum* 'des dons'<sup>3</sup>; Greg. Tur. *Mart.* 1,34 *de sancta cera super eam posui*, et surtout les deux constructions avec *esse* citées plus haut. Cependant, il me paraît certain que la valeur ablative de la préposition n'était jamais complètement effacée, et qu'il n'y a pas eu grammaticalisation de *de* partitif avant la période romane.

Il n'est pas sans intérêt de constater que dans la Vulgate, les verbes fréquents (*com*) *edere*, *manducare* et *bibere* ne se construisent avec *de* (ou *ex*) partitif, à deux exceptions près, que si le substantif indiquant le tout est accompagné d'un déterminant (qualificatif, apposition ou proposition relative), par ex. *Ioan.* 6,51 *si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in aeternum* (mais *1 Cor.* 11,27 *quicumque manducaverit panem hunc . . .*); *Matt.* 15,27 *nam et catelli edunt de micis, quae cadunt . . .* en face de *Marc.* 1,6 *Ioannes . . . locustas et mel silvestre edebat*; de même: *Ezech.* 39,17 *ut comedatis carnem et bibatis sanguinem* 'vous mangerez de la chair, et vous boirez du sang', etc.<sup>4</sup> Même état de choses ailleurs chez les auteurs tardifs: sauf de rares exceptions, *de* partitif précède un nom déterminé grammaticalement (cf. les exemples cités plus haut). C'est que le concept d'une matière ne comporte pas en soi d'idée partitive: qui dit: »je mange du pain« appuie normalement sur l'espèce, non sur la circonstance d'une portion extraite de la substance en question. Aussi le type ancien *panem edere* persiste-t-il en roman: l'espagnol continue à dire *comer pan*, et l'ancien français même disait tout d'abord *mangier pain*.<sup>5</sup> Le tour en *de* indique par contre une portion d'un tout: *Aug. Conf.* 3,7 *utrum iusti essent qui haberent uxores multas et occiderent homines et sacrificarent de animalibus* oppose *homines*, espèce, à *de animalibus* 'certains animaux'.<sup>6</sup> Or, pour peu que la matière qui fait l'objet du verbe soit précisée, il peut importer

<sup>1</sup> Cité par H. RÖNSCH, *Itala und Vulgata*, Marburg 1875, p. 396, qui rapproche fr. 'de l'huile'.

<sup>2</sup> GUILLEMIN, p. 73, lui refuse le rôle de complément direct, au même titre qu'au génitif partitif. LÖFSTEDT, *Peregrinatio*, p. 107: ces constructions tardives seraient à considérer »teils als wirkliche Äquivalente der französischen Partitivausdrücke, teils als mehr oder weniger eigentümliche Übergangsfälle«.

<sup>3</sup> RÖNSCH, o.c. p. 396, observe que l'original porte l'acc. *ἑρώματα*.

<sup>4</sup> Cf. l'anglais: *that ye may eat flesh, and drink blood*, contre s. Jean 6,51 *if any man eat of this bread . . .* (*The Holy Bible, Revised Version*).

<sup>5</sup> L. FOULET, *Petite syntaxe de l'ancien français*, § 80 sqq.

<sup>6</sup> HOLZHEUER, o.c. p. 22: 'Welche Menschen töteten und von den Tieren opferten'.

d'insister sur l'idée partitive: *Matt.* 25,8 *date nobis de oleo vestro* 'donnez-nous de votre huile'; *Vitae Patrum* 3,7 *et tolleret sibi ad refectionem de ipsis cucumeribus*.<sup>1</sup> Ici encore, le bas latin annonce l'état roman: cf. *Alexis* III *dont prent li pedre de ses meillors serjanz*; *Percevaus li galois* 728—9 [*Il*] *verse en la cope d'argent Del vin qui n'estoit pas troblez*, où *del vin* signifie 'de ce vin . . .', sens primitif de l'article partitif'.<sup>2</sup> Du reste, cette tournure, plus concrète et plus expressive que le régime direct, comporte une nuance emphatique, ce qui rend compte en partie de sa popularité. Ainsi, *Iudit* 13,16 *non comedam panes tuos* (Vulgate), est rendu dans l'Itala (Lugdun.), rédaction plus 'vulgaire': *non edam de panibus tuis*. On conçoit aussi que des deux syntagmes: *quid* (*partem*, etc.) *de re dare* et *de re dare* (avec la valeur proprement partitive), ce dernier, plus incisif, ait été préféré par les écrivains vulgarisateurs qu'était le gros des auteurs chrétiens et techniques des IV<sup>e</sup>—VI<sup>e</sup> siècles. Mais c'est fausser les faits linguistiques que leur attribuer la création d'un »régime partitif»<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> SALONIUS, o.c. p. 90.

<sup>2</sup> Cf. FOULET, o.c. p. 66 sq., qui cite ce dernier ex.: »Le partitif [français] au XII<sup>e</sup> siècle indique toujours une fraction indéterminée d'une quantité parfaitement déterminée.»

<sup>3</sup> Ainsi par ex. KR. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, II p. 358, Remarque 1.